



PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE DIX-SEPT SEPTEMBRE

DE 10H30 A 11H15

À la requête du :

Syndicat des copropriétaires de la Résidence Bord de de l'eau, 29-39, Quai de l'Ourcq, 93500 Pantin, pris en la personne de son syndic, la société OUSTAL GESTION SAS, Société par actions simplifiée, au capital de 18 600 euros, immatriculée au Registre des Commerces et des Sociétés (RCS) de Paris sous le numéro 523 488 062, ayant son siège social 105, rue Mademoiselle, 75015 Paris, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Thierry BAQUET - SCP DROUX BAQUET, 14, allée Michelet, 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

Agissant en vertu de :

- La copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal de proximité de Pantin le 13 septembre 2023, signifié selon exploit de la SAS LEROY-BEAULIEU-ALLAIRE-LAVILLAT-CORNEE, Commissaires de Justice à Paris le 6 novembre 2023 et définitif,
- Un commandement valant saisie immobilière délivré le 23 juillet 2025 à AVOVENTES en PV 659, portant sur les lots suivants :

Au sein d'un immeuble sis 23, rue Delizy – 1-3, rue du Port et 29, Quai de l'Ourcq, 93500 Pantin, composé comme suit :

- o Lot n°1007 : cadastré section QN n°24 pour 1 hectare, 83 arrhes, 92 centiares et section QN n°28 pour 56 hecatres, et 11 centiares.

Au premier sous-sol, un emplacement de stationnement n°1/24.



A l'encontre de :

AVOVENTES

Avec la mission suivante :

De procéder ce jour au PV DE DESCRIPTION requis légalement dans le cadre de la saisie immobilière du lot 1007 : Au premier sous-sol, un emplacement de stationnement n°1/24.

C'est pourquoi,

Déférant à la réquisition qui précède,

Je, Christine LOUVION, Commissaire de Justice Associée au sein de la SCP LPF & ASSOCIES, titulaire d'un office de Commissaires de Justice, demeurant 7 rue Saint-Anastase à 75003 Paris, soussignée,

Me suis transportée ce jour, **MERCREDI DIX-SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ, à 10 heures 30** au 23, rue Delizy – 1-3, rue du Port et 29, Quai de l'Ourcq, 93500 Pantin.

Là étant, en présence de la gardienne, j'ai constaté ce qui suit :

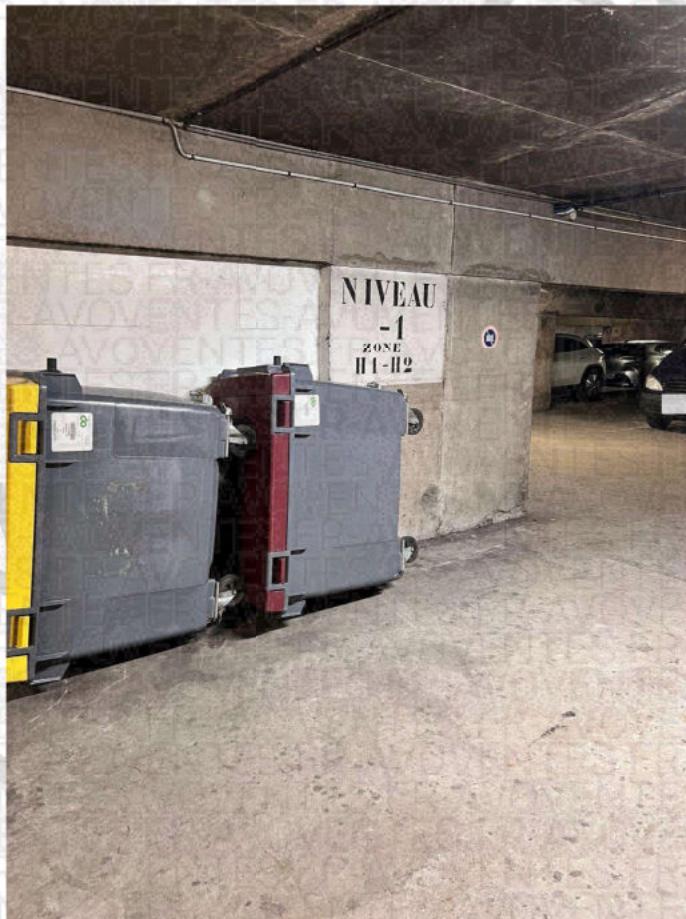
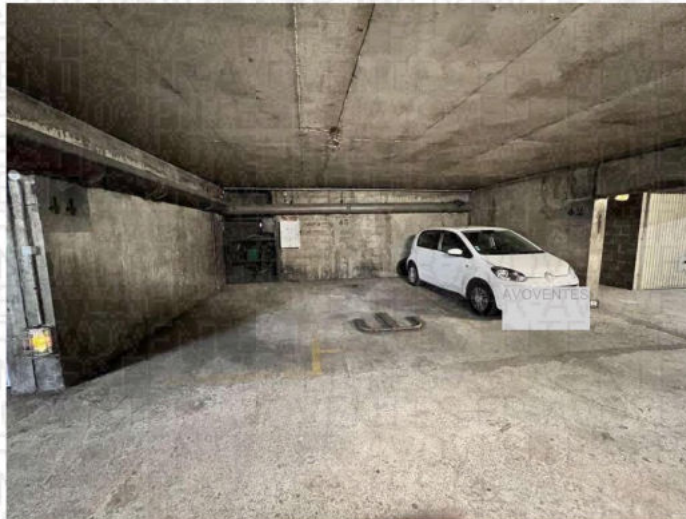
Cette dernière m'a conduit dans les sous-sols et m'a indiqué sur la confirmation du jardinier, lequel gère l'ensemble des emplacements de stationnement que la place de AVOVENTES se trouvait au 1^{er} sous-sol zone H1-H2 et portait le numéro 44.



CONSTATATIONS

Je constate la présence d'un emplacement de stationnement numéroté 44, que j'ai illustré au moyen des photographies ci-après ;





À 11 heures 15, mes constatations terminées, je me suis retirée.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé les photographies ci-dessus qui sont le reflet exact de mes constatations.



Christine LOUVION
Commissaire de Justice associée

EXPEDITION

